



Journée de travail « Positionnement des écoles supérieures », 16 août 2022

Introduction aux documents et programme

Dans le cadre du projet « Positionnement des écoles supérieures », le SEFRI organise en 2022 quatre, respectivement trois¹, journées de travail avec les acteurs concernés (écoles supérieures, Ortra, cantons et hautes écoles). Il s'agit à cette occasion de discuter de questions fondamentales sur le positionnement des écoles supérieures (ES) au sein du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et domaine des hautes écoles), d'examiner les possibilités de parvenir à un consensus et de préciser les mesures envisageables. Les journées de travail ont lieu sur invitation. Leur date, leur programme ainsi que les documents afférents sont disponibles sur la [page internet du projet](#) du SEFRI.

Les thèmes des journées de travail sont étroitement liés entre eux, raison pour laquelle aucune décision définitive ne sera prise lors de ces différentes journées. Celles-ci serviront à discuter et définir les objectifs et les solutions appropriées. Il n'est donc pas nécessaire que les acteurs consolident définitivement leur point de vue avant les journées de travail.

Discussions ouvertes

Les documents des journées de travail servent à préparer les mesures à discuter. Ils décrivent ces mesures, les chances et les risques qu'elles représentent et font état des questions que le SEFRI considère comme encore ouvertes. Ils constituent la base d'information et le point de départ de la discussion commune sur les mesures. Lors des journées de travail, il sera possible d'aborder d'autres aspects et d'apporter des points de vue différenciés selon les acteurs. Les discussions seront menées de manière ouverte, contribuant ainsi à trouver une solution commune.

Résultats des journées de travail

Les résultats des journées de travail ainsi que les conclusions relatives aux différentes mesures et à leur mise en œuvre seront consignés dans un premier rapport de travail à l'attention du sommet national de la formation professionnelle 2022. Ce rapport montre quelles mesures concrètes peuvent déjà être développées ou mises en œuvre et où des clarifications supplémentaires sont éventuellement nécessaires. Le rapport a été soumis en consultation au sein des différents organes du projet le 8 juillet 2022. Les acteurs concernés pourront participer à la consultation par le biais de leur organe.

4^e journée de travail : financement et gouvernance des écoles supérieures

Le thème de la 4^e journée de travail du 16 août 2022 sera consacrée au financement et à la gouvernance des écoles supérieures (ES). Les thèmes abordés en priorité seront l'efficacité du financement des filières de formation ES ainsi que la viabilité de la répartition des compétences entre la Confédération (réglementation, reconnaissance) et les cantons (surveillance, financement).

¹ La 1^{re} journée de travail a dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Les thèmes qui auraient dû y être traités ont été intégrés aux 2^e et 3^e journées de travail.

Objectifs de la 4^e journée de travail

La journée de travail du 16 août 2022 servira à valider les principes régissant le financement des ES et les champs d'action identifiés, à situer le financement des ES par rapport aux autres systèmes de financement au degré tertiaire et à engager les premières réflexions sur l'amélioration du financement tel qu'il existe actuellement (esquisses de solutions). Quant à la gouvernance, il s'agira de valider la répartition des compétences dans la perspective de sa viabilité compte tenu des compétences actuelles.

Bases de discussion pour les questions fondamentales :

- 1^{re} partie du rapport « [Caractéristiques structurelles du système ES](#) », BSS, août 2021.
- 2^e partie du rapport « [Caractéristiques structurelles du système ES](#) », BSS, mai 2022.
- Rapport intermédiaire « [Positionnement des écoles supérieures](#) », SEFRI, novembre 2021.

Mesures à discuter

- Révision du financement cantonal actuel des ES ;
- Augmentation des subventions pour les frais d'études ;
- Harmonisation du financement au sein de la formation professionnelle supérieure (FPS)
- Développement de la gouvernance de la formation professionnelle.

Bases de discussion pour les mesures :

- Document de référence « [Financement et gouvernance](#) »

Programme

Dès 08h30	Arrivée des participants
09h00	Accueil et introduction Retour sur la journée de travail du mois de mai Rémy Hübschi, Directeur suppléant SEFRI Chef de la division Formation professionnelle et continue
09h15	Résultats du rapport « Caractéristiques structurelles du système ES » (deuxième partie) Miriam Frey et Harald Meier, BSS Volkswirtschaftliche Beratung AG
09h35	Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures Francis Käser, SG CDIP Commission Écoles supérieures de la CSFP: mandat et recommandation concernant la surveillance cantonale des écoles supérieures Marcel Volkart, président de la commission Écoles supérieures de la CSFP
10h15	Déroulement Mario Stübi, ProjektForum AG
10h20	Atelier de travail focus I : Financement
12h45	Pause de midi
13h45	Atelier de travail focus II : Gouvernance
14h45	Résumé des résultats
15h15	Conclusion et clôture
15h30	Fin de la journée de travail